



Ville de Lamotte-Beuvron

# COMMUNE DE LAMOTTE-BEUVRON

## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR L'EAU POTABLE

EXERCICE 2016

### I- Caractéristiques du service

Conformément à l'article D.2224-1 du CGCT,  
A l'annexe V, articles D.2224-1 à D.2224-3 du CGCT

#### ➤ **Contrat**

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société Véolia Eau depuis le 8 juillet 2011 pour une durée de 6 ans. Le contrat a fait l'objet d'un avenant de prolongation de 3 mois et arrivera donc à échéance le 30 septembre 2017.

#### ➤ **Prestations assurées par le délégataire**

- Gestion du service : fonctionnement, surveillance et entretien des installations, application du règlement de service, astreinte ;

- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et des réclamations ;

- Entretien et maintenances des ouvrages :

- Génie civil et bâtiments,
- Equipements électromécaniques, alimentation en énergie électrique, accessoires électriques ;
- Systèmes de télégestion, de télésurveillance, de mesure et informatique, accessoires électroniques ;
- Canalisations et ouvrages accessoires ;
- Branchements et compteurs ;
- Espaces verts.

- Renouvellement :

- Compteurs abonnés ;
- Installation de télégestion et logiciels associés ;
- Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques ;

- Espaces verts,
- Branchements jusqu'au compteur.

### ➤ **Fonctionnement du service**

L'eau distribuée provient de deux forages situés sur la commune : le forage des Ecoles et le forage des Pins.

Un traitement de déferrisation – démanganisation est réalisé afin que l'eau distribuée soit conforme aux normes relatives au taux de fer et de manganèse.

Une désinfection est également réalisée afin de garantir la bonne qualité bactériologique de l'eau avant la distribution.

Deux réservoirs alimentent la distribution :

- le réservoir des Ecoles d'une capacité de 300 m<sup>3</sup>
- le réservoir des Pins d'une capacité de 200 m<sup>3</sup>.

La longueur de canalisation de distribution est de 47 km (hors branchements).

#### - Abonnements

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total d'abonnés	2234	2239	2217	2234	2234	2240
<i>domestiques</i>	2200	2205	2187	2200	2200	2206
<i>non domestiques</i>	34	34	30	34	34	34

6 abonnés supplémentaires en 2016 par rapport à 2015.

#### - Branchements

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total de branchements	2266	2274	2280	2286	2288	2292
<i>branchements en plomb restants</i>	0	0	0	0	0	0

4 branchements neufs ont été effectués en 2016.

La totalité des branchements en plomb a été remplacée avant l'échéance du 31/12/13.

#### - Compteurs

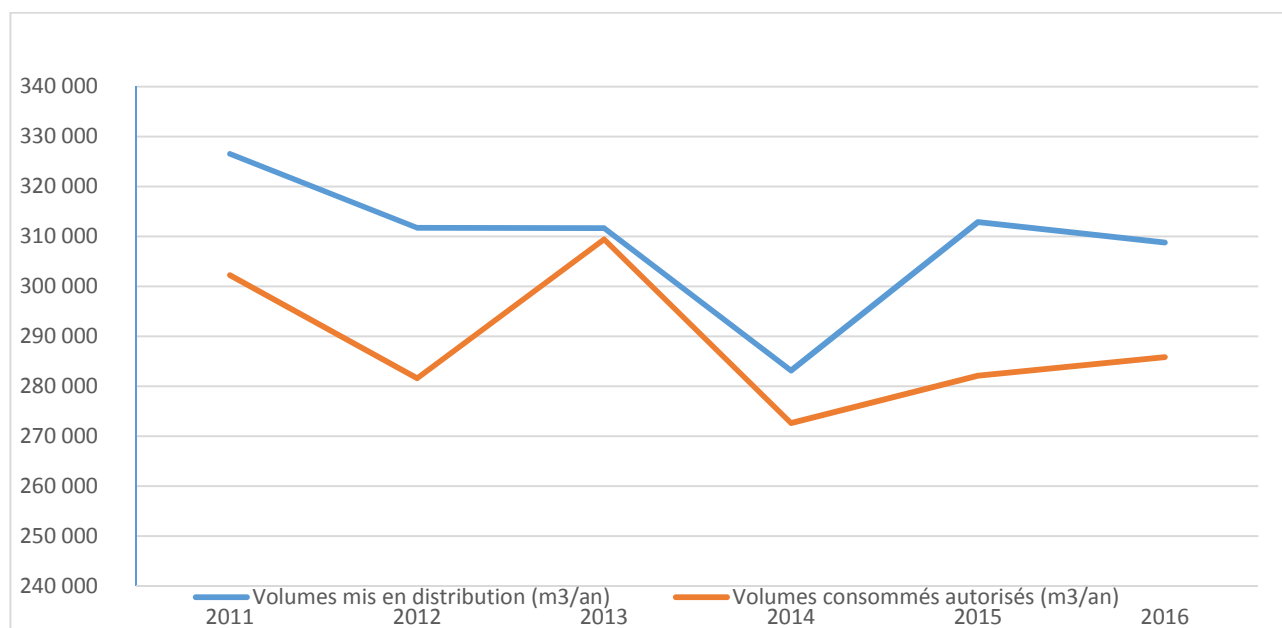
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total de compteurs	2336	2324	2323	2332	2333	2340
Nombre de compteurs renouvelés	1192	651	22	7	29	2
<i>Renouvellement</i>	51,0%	28,0%	0,9%	0,3%	1,2%	0,1%

2 compteurs ont été renouvelés en 2016

- Volumes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volumes mis en distribution (m3/an) (A)	326 555	311 705	311 689	283 139	312 855	308 766
Volumes consommés autorisés (m3/an) (B)	302 236	281 621	309 399	272 659	282 145	285 821
Pertes en réseau (m3/an) (A-B)	24 319	30 084	2 290	10 480	30 710	22 945
<i>indice linéaire de perte en réseau (m3/km/j)</i>	<i>1,32</i>	<i>1,74</i>	<i>0,13</i>	<i>0,61</i>	<i>1,78</i>	<i>1,32</i>

L'indice linéaire de perte permet d'évaluer les pertes d'eau sur le réseau au regard de sa taille.



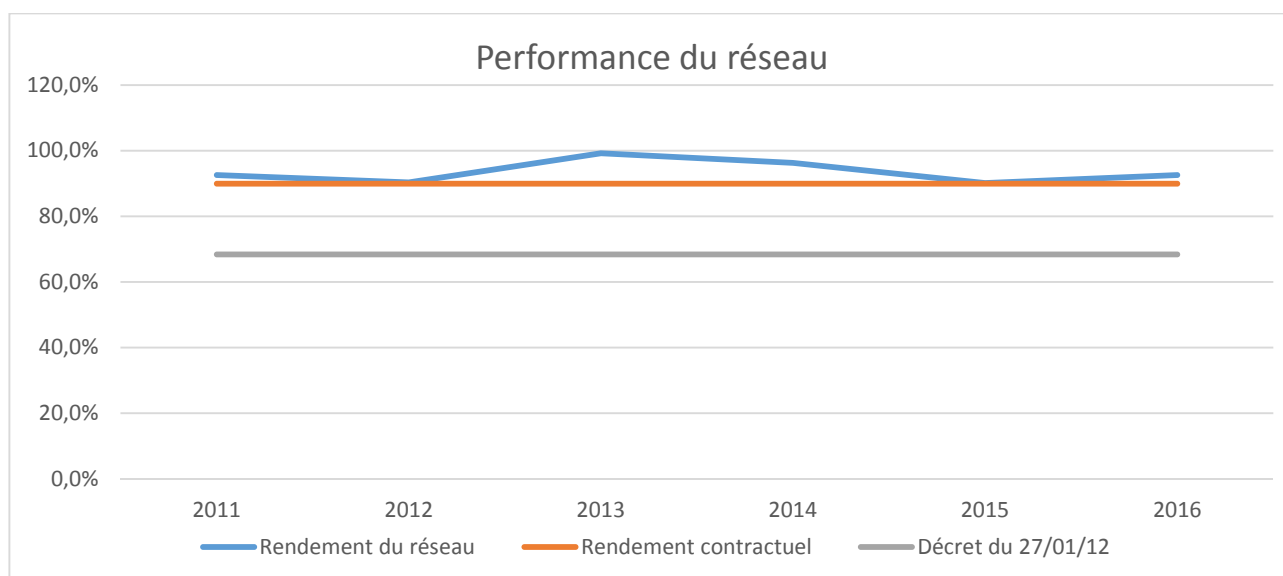
Après avoir fortement diminué entre 2013 et 2014, les volumes mis en distribution et consommés autorisés ont augmenté respectivement de 10,5% et 3,48% en 2015 et ont peu varié en 2016.

Cet écart mesure la perte en réseau.

- Performances du réseau

L'objectif contractuel de rendement est fixé à 90%.

Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'eau, le rendement de réseau 2016 étant supérieur au seuil de rendement « grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique.



## II-La qualité du service

### ➤ Les installations

Les lavages de réservoirs ont été réalisés en 2016.

#### Les travaux entrepris par la commune :

Les travaux concernant le nouveau site de production et de stockage au lieu-dit « les Mahaudières », pour améliorer les conditions de distribution d'eau et de défense incendie ont débuté.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude Utilities Performance le 05/02/16 et un rapport d'étude préliminaire a été rendu. Les consultations d'entreprises ont été lancées pour :

- l'équipement du forage d'essai
- la création du chemin d'accès
- la création du second forage
- la création d'une conduite de transfert.

### ➤ Le réseau

Le réseau est en bon état, ce qui se caractérise par :

- un faible nombre de rupture de canalisation
- l'absence de réclamation pour turbidité de l'eau (entraînant des dépôts).

Des renforcements de diamètre sont à réaliser pour améliorer la défense incendie et en particulier dans les rues suivantes : avenues de Toulouse et de Vierzon entre la gare et le Beuvron de chaque côté, avec maillage sur l'avenue Napoléon afin de réaliser un bouclage avec le réseau de la ZA des Hauts Noirs.

Il est nécessaire de lancer un programme de renouvellement de canalisation pour notamment remplacer les conduites en fonte. Ce programme pourrait être engagé à la suite d'une étude patrimoniale, subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau.

Pour maintenir le rendement et l'indice linéaire de perte à un bon niveau, il est nécessaire de mettre en place une surveillance permanente du réseau par l'installation de débitmètres électromagnétiques.

### ➤ **La recherche de fuites**

Véolia procède à des recherches de fuites à intervalles réguliers grâce à un système de capteurs acoustiques.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Nombre de fuites réparées</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>8</b>
<i>dont fuites sur canalisations</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>3</i>
<i>dont fuites sur équipement</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>dont fuites sur branchements</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>7</i>	<i>5</i>	<i>5</i>
<i>dont fuites sur compteur</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

### ➤ **Conformité de l'eau distribuée**

Véolia complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée.

Le programme d'analyses obligatoire concerne aussi bien la production que le réseau de distribution.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes :

	contrôle sanitaire	surveillance par le délégataire
Analyses microbiologiques	127	34
Analyses physico-chimiques	2201	131

Les analyses effectuées montrent que l'eau distribuée est totalement conforme aux exigences réglementaires.

## **III-Les indicateurs réglementaires**

En application de l'art. D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisé par l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire du 28 avril 2008 relative à la mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

➤ **Indicateurs descriptifs du service**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'habitants desservis total ( <b>D101.0</b> )	4704	4793	4840	4888	4885	4899
Nombre d'abonnements	2234	2239	2217	2234	2234	2240
Prix du service de l'eau (au m3 TTC) ( <b>D102.0</b> )	2,46 €	2,07 €	2,09 €	2,09 €	2,09 €	2,09 €

➤ **Indicateurs de performance**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques ( <b>P101.1</b> )	100%	100%	100%	100%	100%	100%
taux de conformité des prélèvements physico-chimiques ( <b>P102.1</b> )	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux de conformité de 100% indique une excellente qualité de l'eau distribuée.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable ( <b>P103.2</b> )	50	50	70	81	81	80

Cet indicateur (80/120 en 2016) indique une connaissance du réseau relativement bonne.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution ( <b>P104.3</b> )	92,6%	89,2%	99,6%	96,3%	90,2%	92,6%
Indice linéaire des volumes non comptés (en m3/jour/km) ( <b>P105.3</b> )	1,57	2,2	0,41	0,83	2,06	1,55
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/jour/km) ( <b>P106.3</b> )	1,32	1,82	0,12	0,57	1,78	1,32

Ces indicateurs permettent d'évaluer la performance du réseau.

Le rendement montre le bilan global entre les volumes entrant et les volumes sortant du réseau.

L'indice linéaire des volumes non comptés mesure la perte journalière d'eau entre l'étape de mise en distribution et les consommateurs, ramenés à 1 km de réseau.

L'indice linéaire de pertes est calculé sur la même base, en prenant en compte les volumes d'eau de service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable ( <b>P107.2</b> )	0%	0%	0,46%	0,46%	0,46%	0%

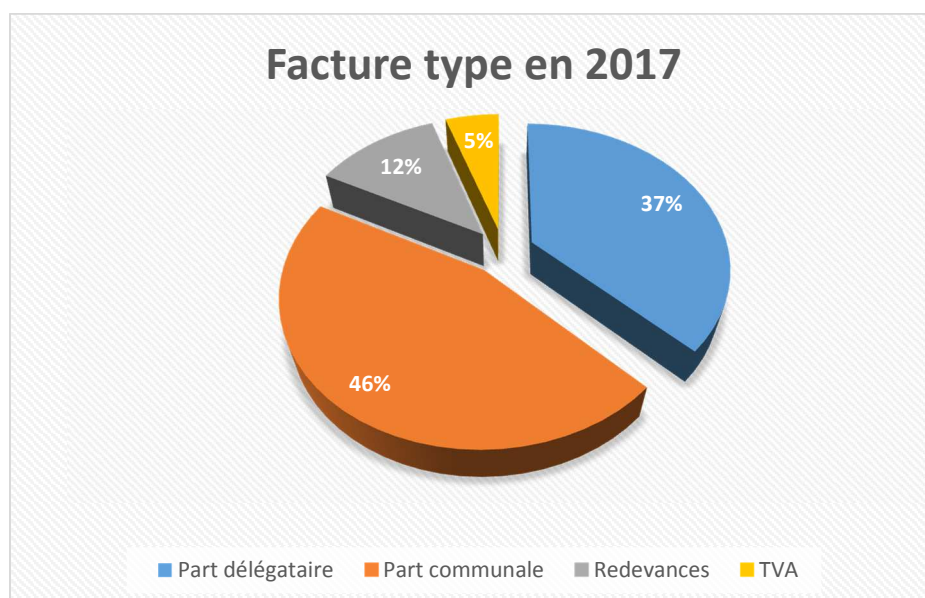
Cet indicateur permet de suivre l'évolution du plan de renouvellement.

## IV-La tarification du service

Le délégataire est chargé du recouvrement des factures d'eau. Il effectue ensuite le reversement à la commune et à l'agence de l'eau.

L'évolution du prix au 1<sup>er</sup> janvier, **pour une facture type de 120 m<sup>3</sup>** est la suivante :

Montant en € HT	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	N/N-1
<b>Part délégataire</b>	93,52	93,55	93,24	93,23	-0,01%
Abonnement	27,88	27,89	27,79	27,79	
Consommation	65,64	65,66	65,45	65,44	
<b>Part communale</b>	114	114	114	114	0,00%
Consommation	114	114	114	114	
<b>Préservation des ressources en eau</b> (redevance Agence de l'eau)	4,2	3,48	2,76	2,76	0,00%
<b>Lutte contre la pollution</b> (Agence de l'eau)	28,8	28,8	27,6	27,6	0,00%
Total en € HT	240,52	239,83	237,6	237,59	0,00%
TVA (5,5%)	13,23	13,19	13,07	13,07	
Total TTC	253,75	253,02	250,67	250,66	
<b>Prix TTC du service au m<sup>3</sup></b>	<b>2,11</b>	<b>2,11</b>	<b>2,09</b>	<b>2,09</b>	0,00%



La part délégataire représente 37% de la facture totale, soit 93,24 €.  
La part collectivité représente 46% de la facture totale, soit 114 €.

## V-Le compte annuel de résultat d'exploitation

	2014	2015	2016	N/N-1
<b>PRODUITS</b>	<b>557 001</b>	<b>560 107</b>	<b>563 368</b>	<b>0,58%</b>
Exploitation du service	214 631	220 544	223 663	
Collectivités et autres organismes publics	320 323	330 194	329 602	
Travaux attribués à titre exclusif	13 777	3 755	3 927	
Produits accessoires	8 270	5 614	6 176	
<b>CHARGES</b>	<b>575 391</b>	<b>577 896</b>	<b>595 687</b>	<b>3,08%</b>
Personnel	63 154	49 960	61 958	
Energie électrique	16 440	16 814	17 061	
Produits de traitement	227	624	533	
Analyses	2 428	3 932	5 497	
Sous-traitance, matières et fournitures	40 201	44 611	43 266	
Impôts locaux, taxes et redevances	2 634	2 686	4 750	
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	<b>24 366</b>	<b>20 853</b>	<b>26 571</b>	
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	<i>1 981</i>	<i>5 716</i>	<i>6 366</i>	
<i>Engins et véhicules</i>	<i>7 779</i>	<i>4 456</i>	<i>8 647</i>	
<i>Informatique</i>	<i>7 048</i>	<i>4 910</i>	<i>6 243</i>	
<i>Assurance</i>	<i>1 671</i>	<i>1 268</i>	<i>536</i>	
<i>Locaux</i>	<i>2 754</i>	<i>3 554</i>	<i>4 563</i>	
<i>Autres</i>	<i>3 133</i>	<i>949</i>	<i>216</i>	
Frais de contrôle	4 136	4 150	4 233	
Contribution des services centraux et recherche	11 104	13 619	12 356	
Collectivités et autres organismes publics	320 323	330 194	329 602	
<b>Charges relatives aux renouvellements</b>	<b>48 244</b>	<b>47 954</b>	<b>47 258</b>	
<i>pour continuité du service</i>	<i>2 238</i>	<i>2 249</i>	<i>1 297</i>	
<i>programme contractuel</i>	<i>46 006</i>	<i>45 705</i>	<i>45 961</i>	
<b>Charges relatives aux investissements</b>	<b>41 045</b>	<b>41 661</b>	<b>42 286</b>	
Pertes sur créances irrécouvrables-contentieux	1 089	838	316	
<b>RESULTAT</b>	<b>- 18 390</b>	<b>- 17 789</b>	<b>- 32 319</b>	

### Le détail des produits

Les recettes du service sont en hausse depuis 2014, aussi bien pour le délégataire que pour la commune.

Cela est cohérent au vu de l'augmentation de l'assiette de facturation.



	2014	2015	2016	N/N-1
Exploitation du service (part délégataire)	<b>214 631</b>	<b>220 545</b>	<b>223 663</b>	<b>1,41%</b>
<i>dont recettes liées à la facturation</i>	<i>209 270</i>	<i>214 801</i>	<i>219 217</i>	
<i>autres recettes</i>	<i>5 361</i>	<i>5 744</i>	<i>4 446</i>	
<b>Collectivité et autres organismes publics</b>	<b>320 323</b>	<b>330 194</b>	<b>329 602</b>	<b>-0,18%</b>
Part commune	251 618	263 167	267 055	1,48%
Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	8 508	6 594	6 205	-5,90%
Redevance lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	60 197	60 433	56 342	-6,77%
Produits des travaux attribués à titre exclusif	13 777	3 755	3 927	4,58%
Produits accessoires	8 270	5 614	6 176	10,01%

## VI- Le financement des investissements

- Montants financiers des travaux engagés par la collectivité en 2016 :
  - 71 513 € pour le forage des Mahaudières
  - 54 673 € pour la place des Faisanderies
- Etat de la dette au 31/12/16 :
  - Capital : 15 000 €
  - Intérêts : 9 319 €
- Montant des amortissements réalisés par la collectivité : 58 387 €
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice :
  - *Sans objet*
- Descriptif et montant financier des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - *Sans objet*
- Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité :
  - *396 € (6 demandes reçues)*